

AVIS DE RECRUTEMENT

La commune de Domessin recherche un agent polyvalent pour son service technique.

Profil détaillé sur la fiche de poste ci-dessous

Contact pour plus de renseignements :

Antonia Giovannini Mairie de Domessin

Standard: 04 76 37 23 14

Courriel: mairie.domessin@orange.fr

La candidature doit être composée d'un courrier de motivation et d'un CV détaillé. Elle doit être adressée à :

Madame le Maire 120 rue du Chef-Lieu 73330 DOMESSIN

ou transmise par courriel avec en objet le libellé suivant « candidature agent polyvalent »

Date limite de dépôt de candidature le 27/02/2021 à 17h00.

courriel: mairie.domessin@orange.fr, Site: http://www.domessin.fr

FICHE DE POSTE AGENT TECHNIQUE

I. Présentation du poste

Poste:	Agent technique Catégorie C
Date d'entrée dans la collectivité	01/03/2021
Grade	Adjoint Technique
Situation du poste :	Mairie de Domessin
	Commune de 1926 habitants
Temps de travail :	35 heures/semaine
Répartition :	Semaine type:
	lundi 08 H –12 H 13 H 30-16H30
	mardi 08 H –12 H 13 H 30-16H30
	mercredi 08 H –12 H 13 H 30-16H30
	jeudi 08 H –12 H 13 H 30-16H30
	vendredi 08 H –12 H 13 H 30-16H30
	Juillet et août + périodes de broyage :
	De 06H00 à 13H00
Contexte et spécificité :	Travaille à l'intérieur ou l'extérieur par tous les temps, en toutes saisons, à pied ou motorisé Horaire régulier, astreintes (déneigement ou autre) Se rendre disponible en cas d'évènement exceptionnel Port de vêtements et de chaussures de sécurité obligatoire Manipulation d'engins et d'outils dangereux Peut être amené à porter une charge Habilitations éventuellement nécessaires (électricité, travail en hauteur,)

Missions principales:

- Effectuer les travaux d'entretien de premier niveau dans les bâtiments communaux,
- Assurer l'entretien et la maintenance des équipements communaux (voirie, espaces verts, équipements sportifs, véhicules communaux...).
- Gérer le matériel technique et l'outillage de la commune.

Description des activités :

- Petits travaux de bâtiment (maçonnerie, plâtrerie, plomberie, serrurerie, menuiserie);
- Broyage, élagage et taille des arbres, coupe, arrosage et entretien des massifs, pelouses ; utilisation de produits phytosanitaires ; ramassage des feuilles, travaux manuels et mécaniques ;
- Entretien courant de la voirie, nettoyage des lavoirs et divers, curage des fossés, balayage et salage des trottoirs en hiver, signalisation et sécurité des chantiers ;
- Entretenir les réseaux d'eaux pluviales ;
- Diagnostiquer les pannes et appliquer les mesures de protection dans le domaine de l'électricité ;
- Réaliser des installations simples d'électricité dès lors que l'agent est titulaire de l'habilitation électrique concernée ;
- Entretien courant du matériel (tondeuse, tractopelle, tracteur...);
- Entretien courant du petit matériel (taille-haie, tronçonneuse, souffleur...);
- Assurer la conduite de véhicules dès lors que l'agent est titulaire du permis de conduire approprié en état de validité (permis poids lourds souhaité) ;
- Diagnostiquer et contrôler les équipements relevant de sa ou ses spécialités ;
- Détecter les dysfonctionnements dans un bâtiment ;
- Prendre l'initiative d'une intervention de maintenance courante à titre préventif ou curatif;
- Respecter et faire respecter les règles et consignes de sécurité ;
- Déneiger les voies de circulation publiques ;
- Enlever les déchets (dépôts sauvages);
- Effectuer le lavage des vitres en hauteur et le lessivage des murs des bâtiments communaux ;
- Porter éventuellement de lourdes charges et déménager du mobilier pesant ;
- Contrôler l'approvisionnement en matériels et produits (fioul, sel...).

Champ de relations liées au poste (relations hiérarchiques, relations fonctionnelles internes et externes):

- maire;
- secrétaire général de mairie ;
- adjoints au maire et conseillers;
- Responsable du service

Compétences requises (savoir, savoir-faire et savoir-être) :

> Savoir:

- Technique de fonctionnement et d'entretien des différents types d'équipements communaux ;
- Appliquer les règles de sécurité du travail, les normes sanitaires et les consignes de sécurité ;
- Appliquer les principes de la communication orale et écrite ;
- Techniques de déneigement.

> Savoir-faire:

- Avoir des facultés d'adaptation ;
- Savoir s'organiser et prioriser son travail;
- Faire preuve d'initiative ;
- Savoir produire un travail soigné et fiable avec rigueur et rapidité d'exécution ;
- Travailler seul ou en équipe, avoir l'esprit d'équipe ;
- Savoir travailler en équipe pluridisciplinaire ;
- Porter des vêtements professionnels adaptés (bottes, gants, lunettes, casque,...);
- Supporter la pénibilité physique : station debout prolongée, travail courbé ou agenouillé ;
- Garantir le respect des règles de sécurité dans le stockage des matériels et produits dangereux ou polluants ;
- Autonomie au quotidien dans l'organisation du travail mais néanmoins limitée à l'exécution, activités définies et organisées en fonction des consignes données par le supérieur hiérarchique ;
- Rendre compte à la hiérarchie.

> Savoir-être:

- Assiduité au travail et respect des horaires
- Sens de l'écoute et de l'observation;
- réactivité, adaptabilité, polyvalence ;
- maîtrise de soi;
- prise d'initiative en cas d'intervention urgente ;
- capacité à prendre du recul, à résister à la pression ;
- disponibilité;
- dynamisme et bonne résistance physique ;
- bonne connaissance de la commune ;
- sérieux, rigueur, honnêteté;
- ordre, méthode, organisation.